

Envoyé en préfecture le 05/02/2018

Reçu en préfecture le 05/02/2018

Affiché le 05 02 2018

ID : 056-215600834-20180205-D201801013-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 janvier 2018

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF 2018 : OPERATION D'AMENAGEMENT DU QUIMPERO

Le vingt cinq janvier deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CERESZ, Frédéric TOUSSAINT, Nadia SOUFFOY, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Sylvie SCOTÉ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Frédéric TOUSSAINT, Katy BOUILLAUT à Claudine CORPART, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Thierry FALQUERHO à Pascal LE LIBOUX, Jennifer TESSIER-JOSSET à Nolwenn LE ROUZIC, Serge GERBAUD à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur RABIN Loïc** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.01.013

BUDGET PRIMITIF 2018 : OPERATION D'AMENAGEMENT DU QUIMPERO

Rapporteur : Yves GUYOT

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro, ce dernier a été préparé dans les conditions suivantes :

Compte tenu de l'assujettissement à la TVA de cette activité, le budget est présenté hors taxes.

Le budget primitif du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro s'équilibre globalement comme suit :

	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Rappel BP 2017	Propositions 2018	Rappel BP 2017	Propositions 2018
Fonctionnement	2 178 180.00	2 342 806.00	2 178 180.00	2 342 806.00
Investissement	1 243 894.00	1 693 894.00	1 243 894.00	1 693 894.00
Total	3 422 074.00	4 036 700.00	3 422 074.00	4 036 700.00

En fonctionnement, les prévisions de dépenses s'élèvent à 2 342 806 € correspondant à 648 912 € pour les dépenses à venir : études (37 531 €), travaux et prestations diverses (611 381 €), et 1 693 894 € correspondant aux dépenses déjà engagées et comptabilisées en opérations de stock (terrains, Assistance à Maitrise d'Ouvrage, factures de Maitrise d'œuvre et de travaux comptabilisées avant 2018, personnel communal en charge du dossier).

Le budget prévoit des recettes de cessions foncières pour un montant total de 648 912 € correspondant essentiellement aux cessions des terrains de la première tranche et la mise en stock en fin d'année 2018 des terrains non cédés.

En investissement, les prévisions de recettes correspondent à la valeur du stock en début d'année et s'équilibrent en dépenses avec la valeur des stocks en fin d'année.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 8 janvier 2018,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 10 janvier 2018,
Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ VALIDE le budget primitif 2018 du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro tel que présenté.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



André HARTEREAU